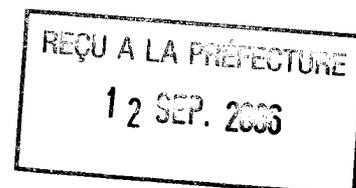


Service instructeur
Actions Educatives
et Jeunesse

N° 8^e/58-06

Service consulté



**CONCESSIONS DE LOGEMENTS DANS LES COLLEGES:
Collège de l'ILL à ILLFURTH**

Résumé : *Ce rapport a pour objet de soumettre à la Commission Permanente une nouvelle répartition des concessions de logement par nécessité absolue de service au collège de l'ILL à ILLFURTH.*

Le décret n°86-428 du 14 mars 1986 relatif aux concessions de logement accordées aux personnels de l'Etat dans les établissements publics locaux d'enseignement prévoit que sur rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration propose les emplois dont les titulaires bénéficient d'une concession par nécessité absolue ou par utilité de service, la situation et la consistance des locaux concédés, ainsi que les conditions financières de chaque concession.

La collectivité de rattachement fixe la liste des concessions de logement attribuées par nécessité absolue de service.

Le conseil d'administration du collège de l'ILL, par délibérations des 21 mars et 27 juin 2006, propose une nouvelle répartition des concessions de logement par nécessité absolue de service. La situation ancienne des logements figure en annexe I du rapport, la situation nouvelle figure en annexe II.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

ANNEXE I
SITUATION ANCIENNE

CONCESSIONS DE LOGEMENTS
DANS LE COLLEGE de L'ILL à ILLFURTH

	Situation des appartements (bâtiment, étage, côté...)	Nombre de pièces	Surface	EMPLOIS
1)	12 rue du Collège	5	106,60m ²	Gestionnaire
2)	14 rue du Collège	5	125,70m ²	Principal
3)	16 rue du Collège	5	106,60m ²	Conseiller Principal d'Education
4)	18 rue du Collège	4	86,25m ²	Ouvrier d'entretien et d'accueil - Portier

ANNEXE II
SITUATION NOUVELLE

CONCESSIONS DE LOGEMENT PAR
NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE
DANS LE COLLEGE de L'ILL à ILLFURTH

- ▣ Nombre d'agents de direction, de gestion ou d'éducation pouvant être logés par nécessité absolue de service en fonction du classement pondéré de l'établissement (805 points à la rentrée scolaire 2005/2006) : 4
- ▣ Nombre d'agents soignants, ouvriers ou de service devant être logés par nécessité absolue de service : 2

	Situation des appartements (bâtiment, étage, côté...)	Nombre de pièces	Surface	EMPLOIS	Date du conseil d'administration
1)	12 rue du Collège	5	106,60m ²	Gestionnaire	21/03/2006
2)	14 rue du Collège	5	125,70m ²	Principal	21/03/2006
3)	16 rue du Collège	5	106,60m ²	Ouvrier d'entretien et d'accueil - Aide de cuisine	27/06/2006
4)	18 rue du Collège	4	86,25m ²	Ouvrier d'entretien et d'accueil - Portier	21/03/2006